

In Extenso

CAEC

5000 rue Hans Geiger
Zone Industrielle Est
62000 Arras

Tél. : +33 (0) 3 21 73 20 20
Fax : +33 (0) 3 21 24 28 20
arras@inextenso.fr
www.inextenso.fr

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

6-2 VOIE BOSSUET
62000 ARRAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

CAEC

5000 rue Hans Geiger
Zone Industrielle Est
62000 Arras

Tél. : +33 (0) 3 21 73 20 20

Fax : +33 (0) 3 21 24 28 20

arras@inextenso.fr

www.inextenso.fr

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

6-2 VOIE BOSSUET

62000 ARRAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux membres

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Informations complémentaires de l'annexe » relative aux fonds dédiés, provisions pour indemnité de départ en retraite et provisions pour risques.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment la comptabilisation des opérations relatives aux subventions reçues de l'exercice.

Nous avons obtenu à ce titre les éléments probants justifiant de la réalité et de l'opportunité de ces opérations comptabilisées dans l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Arras, le 30 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable

Jean-François POTRIQUET

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

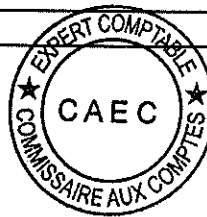


	Brut	Amortissement Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	24 891,35	24 891,35	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions et agencements	39 260,72	37 249,09	2 011,63	0,00
Inst. tech. mat. et out indust				
Autres immobilisations corporelles	293 646,25	277 078,20	16 568,05	13 344,44
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	480,00		480,00	50,00
TOTAL	358 278,32	339 218,64	19 059,68	13 394,44
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	713,02		713,02	10 710,10
Divers produits à recevoir	7 924,90		7 924,90	2 884,70
Personnel	1 300,00		1 300,00	550,00
Autres créances (subventions à recevoir)	449 333,41		449 333,41	441 226,92
Débiteurs divers			0,00	0,00
Divers				
Avances sur commande	0,00		0,00	544,00
Avoir à recevoir	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	186 049,27		186 049,27	16 556,58
Fonds d'aides aux jeunes	0,00		0,00	0,00
Fonds pauvreté précarité	0,00		0,00	0,00
TOTAL	645 320,60		645 320,60	472 472,30
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 681,87		4 681,87	4 633,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL	4 681,87		4 681,87	4 633,55
TOTAL ACTIF	1 008 280,79	339 218,64	669 062,15	490 500,29



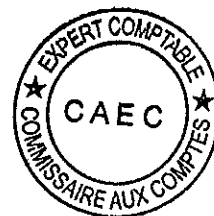
	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
Fonds associatifs		
Fonds Propres		
Réserves réglementées		
Fonds associatifs sans droit de reprise	34 965,54	34 965,54
Report à nouveau	-4 965,65	-7 395,53
Résultat de l'exercice	59 304,81	2 429,88
Autres Fonds associatifs		
Subventions d'investissement	7 020,80	23 851,62
Amort. subvention d'investissement	-3 705,43	-18 195,98
Fonds de roulement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	92 620,07	35 655,53
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60 366,20	34 966,40
Provisions pour charges		
Prov. pour indemnités de départ en retraite	190 463,84	190 463,84
Fonds dédiés	124 650,82	28 291,65
TOTAL II	375 480,86	253 721,89
DETTES		
Emprunts		
Intérêts courus sur emprunts		
Intérêts courus sur découvert bancaire	0,00	4,06
Découvert, concours bancaires	0,00	0,00
Dettes fournisseurs/comptes rattachés	32 284,45	22 528,01
Personnel	10 480,35	1 133,73
Organismes sociaux	57 362,77	46 080,34
Autres dettes fiscales et sociales	29 837,00	25 487,00
Autres dettes	69 193,38	82 039,75
TOTAL III	199 157,95	177 272,89
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (avances sur subventions notamment pour activités spécifiques)	1 803,27	23 849,98
TOTAL PASSIF	669 062,15	490 500,29

		2010	2009
60	ACHATS	24 442,22	20 867,29
6061	Energie (gaz, électricité, carburant, comestible)	3 704,34	3 062,36
6063	Matières, fournitures, petit équipement	4 686,88	4 341,23
6064	Fournitures administratives	7 552,95	6 866,85
60641	Fournitures informatiques	2 078,92	1 660,02
60642	Frais de duplication	6 285,01	4 239,18
60680	Autres matières et fournitures	134,12	697,65
61	SERVICES EXTERIEURS	93 438,43	81 536,90
611	Sous traitance	18 692,65	12 740,18
61105	Participation réseau Mission Locale	1 525,00	1 525,00
613	Locations immobilières et de matériel	54 305,53	52 752,56
614	Charges locatives	3 778,22	3 675,44
615	Entretien et maintenance	5 095,17	2 599,80
616	Primes d'assurance	6 882,47	6 465,72
617	Etudes et recherches		0,00
618	Divers : documentation, frais de colloques, séminaires	3 159,39	1 778,20
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	148 330,02	118 062,16
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	34 200,92	27 813,46
62300	Publicité, publication	4 731,37	5 512,83
62381	Frais de déplacements et autres pour actions jeunes	15 849,86	5 405,85
625	Déplacements, missions, réceptions	50 524,90	42 006,85
626	Frais postaux et de télécommunication	21 407,86	19 512,80
628	Divers	21 615,11	17 810,37
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	108 118,93	95 901,00
631	Taxe sur les salaires	71 414,00	68 549,00
633	Participation à la formation professionnelle continue	32 680,93	23 151,00
6334	Investissement construction	4 024,00	3 789,00
6335	Taxe Travailleurs Handicapés	0,00	0,00
63513	Taxe ordures ménagères	0,00	412,00
6378	Taxes diverses	0,00	0,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 444 271,00	1 226 061,14
6411	Rémunération du personnel salarié	1 021 742,05	862 134,40
64111	Variation Salaires et charges sociales à payer	10 480,35	1 133,73
64412	Variation Salaires et charges sociales à payer N-1	-1 133,73	-3 834,30
64144	indemnités de départ en retraite	0,00	
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	364 778,17	324 311,76
647	Autres charges sociales	42 413,05	36 494,45
648	Autres charges de personnel	5 991,11	5 821,10
65	CHARGES DIV. DE GESTION COURANTES	118 541,96	54 959,63
66	CHARGES FINANCIERES		41,76
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 066,49	1 687,29
670	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1,90	0,01
672	Charges exceptionnelles/exercice antérieur	4 064,59	1 687,28
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	157 492,14	65 608,35
68112	Dotations aux amortissements	7 441,52	8 474,95
68151	Dotations aux provisions pour risques	25 399,80	34 966,40
68153	Dotations aux provisions pour Départs en retraite	0,00	0,00
6894	Engagements à réaliser sur subventions affectées	124 650,82	22 167,00
	TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	2 098 701,19	1 664 725,52
	Résultat de l'exercice (excédent)	59 304,81	2 429,88
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE	2 158 006,00	1 667 155,40
86	Evaluation des contributions volontaires en nature	67 893,39	81 708,00
861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel)	23 097,90	57 574,50
864	Mise à disposition de personnel	44 795,49	24 133,50
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE	2 225 899,39	1 748 863,40



		2010	2009
74	SUBVENTIONS	2 059 485,74	1 586 192,13
741	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE		
7411	SUBV. DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	1 120 664,51	766 299,84
74	DIRECCTE C.P.O.	637 010,00	543 790,00
	DRTEFP FSE Objectif 3		93 220,00
74	DIRECCTE Plan de Relance	188 558,00	
74	DIRECCTE CAE Passerelle	22 275,00	2 025,00
74	DIRECCTE CIVIS FIPJ	41 179,21	41 695,85
74	DIRECCTE FIPJ MOBILITE	58 590,39	
74113	Pôle Emploi PPAE	128 340,00	80 619,50
74114	Autres organismes publics(ASP - CAE)	44 711,91	4 949,49
7412	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	619 513,78	616 176,30
74121	Conseil Régional	178 900,00	178 900,00
741220	Subvention du Conseil Général	7 562,80	14 150,80
74123	Communes		
741230	Subvention des communes et EPCI	433 050,98	423 125,50
742	SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	319 307,45	203 715,99
74212	Conseil Général RSA	27 000,00	9 180,00
742121	Conseil Général Projets FAIJ Collectif	6 533,02	0,00
74121	Conseil Régional Apprentissage	20 000,00	20 000,00
74213	Actions santé, logement	41 000,00	18 000,00
74214	Plan Local d'Insertion par l'Emploi fse objectif 3	35 811,41	33 461,00
742141	Sub actions diverses	75 463,02	63 219,53
74215	Sub. CLAP (Région - DDCS - ASCE)	33 300,00	38 655,00
74216	Sub. Parrainage (FSE - DIRECCTE)	24 400,00	21 200,46
74253	C2RP Programme 60 permis HIRSCH	48 000,00	0,00
7431	Communauté Urbaine d'Arras Action CHI	7 800,00	0,00
744	SUBVENTIONS DIVERSES		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	350,00	239,20
76	PRODUITS FINANCIERS	855,54	420,77
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 505,38	3 895,48
7713	Cotisations adhérents	0,00	0,00
7718	Produits exceptionnels	0,01	0,01
772	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	165,10	79,02
777	Quote part subvention d'investissement	2 340,27	3 816,45
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	28 291,65	47 154,99
7815	Reprises de provisions pour risques et charges		
78153	Reprises de provisions pour Départ en retraite		
7874	Reprises de provisions pour fonds de roulement		
7894	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	28 291,65	47 154,99
79	TRANSFERT DE CHARGES	66 517,69	29 252,83
	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	2 158 006,00	1 667 155,40
	Résultat de l'exercice (déficit)		
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE	2 158 006,00	1 667 155,40
87	Évaluation des contributions volontaires en nature	67 893,39	81 708,00
871	Prestation en nature des Collectivités Territoriales	30 530,39	59 119,50
8711	Prestation en nature de Pôle Emploi	37 363,00	22 588,50
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE	2 225 899,39	1 748 863,40





MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS
Entrée 6 Apt 2 voie Bossuet
Résidence St Pol
62000 ARRAS

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont le total est de 669 062,15 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de compte, dont le total sans apports en nature est de 2 158 006,00 Euros et avec apports en nature est de 2 225 899,39 Euros et dégageant un excédent de 59 304,81 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	NOTE N°	NS	NA
1	I REGLES ET METHODES COMPTABLES			
	- Méthode d'évaluation des divers postes du bilan	1		
	- Calcul des amortissements et provisions	1		
	- Changement de méthode	1		
	- Dérogation à l'application d'une prescription comptable	1		
	- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1		
	II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS			
2	- Etat de l'actif immobilisé	2		
3	- Etat des amortissements	2		
4	- Etat des provisions	2		
5	- Etat des échéances des créances et des dettes			
6	- Informations et commentaires sur :			X
	01. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan			X
	02. Réévaluation			X
	03. Frais d'établissement			X
	04. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	05. Fonds commercial			X
	06. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	07. Produits à recevoir	3		
	08. Charges à payer	3		
	09. Charges constatées d'avance	3		
	10. Produits constatés d'avance	3		
	11. Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	12. Reprise exceptionnelles d'amortissements			X
	13. Dérogations aux règles d'amortissements des frais de recherche			X
	14. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts			X
	15. Ecart de conversion			X
	III ENGAGEMENTS FINANCIERS			
	- Crédit bail			X
	- Engagements financiers			X
	- Dettes garanties par des sûretés réelles			X

NB. : Les informations non produites sont classées NS ou NA suivant qu'elles sont considérées comme non significatives ou que la rubrique est non applicable à l'association.

ANNEXE – ELEMENT 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciels : 12 mois
- Mobilier de bureau : 5 ans (20 %)
- Matériel informatique : 3 ans (33,33%)
- Agencements, aménagements divers : 5 ans (20 %)

**B) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner l'image fidèle :

A) Observations :

Il a été tenu compte du règlement n° 99-01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

C'est ainsi que les documents présentés font état :

- des fonds dédiés : voir tableau joint
- des contributions volontaires en nature évaluées par le biais des classes 86 et 87 pour un total de 67 893,39 Euros

B) Apports en nature des communes :

Les communes qui mettent à disposition de la Mission Locale des locaux, du personnel, téléphones, photocopieurs... en plus des subventions directes, valorisent ces avantages que nous faisons apparaître au pied du compte de résultat sous la rubrique « évaluation des contributions volontaires en nature » en charges et en produits.

Pour l'exercice 2010, les apports en nature sont évalués à 30 530,39 Euros

C) Apports en nature de Pôle Emploi

Pôle Emploi met à disposition du service Espace Jeunes de la Mission Locale 1 agent à temps plein.

Pour l'exercice 2010 cette mise à disposition est reprise pour une valeur de 37363 Euros.

D) Information particulière sur le DIF

- Volume d'heures de formation cumulées correspondant au droit acquis au titre du DIF par les salariés : 4586 heures
- Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande : 4332 heures (évaluées à 115823 €)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES au 31/12/2010

Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (Compte 194) (a)	Utilisation en cours d'exercice (compte 789) (b)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689) (c)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (a)-(b)+(c)
Fondation de France Citoyen au volant	2007	2 000,00	1 000,00	1 000,00		
MILDT	2008	4 372,00	1 819,73	1 819,73		0,00
DEXIA	2008	5 918,00	3 304,92	3 304,92		0,00
REGION PRS	2009	18 000,00	11 000,00	11 000,00		0,00
DDJS CLAP 2	2009	4 800,00	4 312,00	4 312,00		0,00
DDJS CLAP 3	2009	6 855,00	6 855,00	6 855,00		0,00
REGION PRS	2010	18 000,00				0,00
DDCS CLAP	2010	9 500,00			11 000,00	11 000,00
DDCS CLAP 2	2010	6 300,00			1 172,50	1 172,50
C2RP PERMIS HIRSCH	2010	48 000,00			6 300,00	6 300,00
DIRECCTE FIPJ Classique	2010	41 179,21			25 962,50	25 962,50
DIRECCTE PLAN DE RELANCE	2010	188 558,00			3 837,81	3 837,81
TOTAL		353 482,21	28 291,65	28 291,65	124 650,82	124 650,82



ANNEXE – ELEMENT 2 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

ANNEXE – ELEMENT 3 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

ANNEXE – ELEMENT 4 – ETAT DES PROVISIONS

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

**Informations complémentaires :****Fonds dédiés :**

Une subvention exceptionnelle de 188 558,00 € notifiée le 18 juin 2010 nous a été octroyée pour l'année 2010, par la DIRECCTE au titre du plan de relance. Cette action a débuté postérieurement à la date de notification de la subvention. En conséquence, la totalité de la subvention n'a pas été consommée en 2010. Le montant restant à engager au 31/12/2010 a été porté en fonds dédiés pour la somme de 76378.01 €. Suivant accord tacite de la DIRECCTE, ces fonds seront utilisés en 2011 conformément à leur objet.

Provision pour Indemnités de Départ en Retraite :

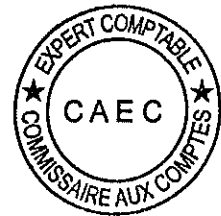
Il a été décidé de ne pas doter la provision pour départs en retraite. Celle-ci demeure supérieure dans son montant à la somme résultant d'une détermination statistique de son évaluation.

Provision pour Risques :

Litige Prudhommal : Un litige prudhommal est né au cours de l'exercice 2009. Le montant des demandes du salarié est estimé à 76000 €. Compte tenu du délai de procédure, il a été décidé de provisionner cette somme sur 3 ans. La procédure étant toujours en cours en 2010, sur cet exercice, il est doté 25399,80 €, le montant de la provision s'élève à 50799,60 €.

ANNEXE – ELEMENT 5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat néant.



Détail des Immobilisations et amortissements

ACTIF IMMOBILISE	Valeur au 01.01.10	Variation 2010	Valeur au 31.12.10
BRUTS			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	19 771,03	0,00	19 771,03
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	36 894,10	2 366,62	39 260,72
Mobilier	46 837,84	5 286,32	52 124,16
Matériel informatique	180 108,75	5 023,82	185 132,57
Matériel de bureau	6 787,10	0,00	6 787,10
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	23 410,81	0,00	23 410,81
Dépôts et cautionnements versés	50,00	430,00	480,00
	345 171,56	13 106,76	358 278,32
AMORTISSEMENTS :			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	19 771,03	0,00	19 771,03
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	36 894,10	354,99	37 249,09
Mobilier	43 930,34	1 747,13	45 677,47
Matériel informatique	169 671,81	5 339,40	175 011,21
Matériel de bureau	6 787,10	0,00	6 787,10
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	23 410,81	0,00	23 410,81
	331 777,12	7 441,52	339 218,64

Détail des provisions

PROVISIONS	Valeur au 01.01.10	Variation 2010	Valeur au 31.12.10
Provisions pour risques	34966,40	25 399,80	60366,20
Provisions pour indemnités de départ en retraite	190 463,84	0,00	190 463,84

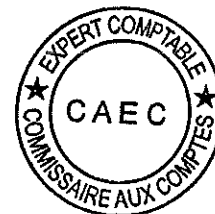


ANNEXE – ELEMENT 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**CHARGES A PAYER :**

- Personnel 10480.35
- Organismes sociaux 57362.77
- Etat charges à payer 29837,00
- Divers charges à payer 69193.38
- Fournisseurs Fact non parvenues 2329,49

PRODUITS A RECEVOIR : 7924.90

- Divers produits à recevoir : 7924.90

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : 4681.87**

- Location (loyer 01/11) : 3017,00
- location machine à affranchir : 442,75
- charges locatives (01/11) : 233,80
- maintenance : 22,37
- électricité : 63,19
- location matériel informatique : 529,30
- frais postaux et de télécommunication : 258,79
- hébergement et cotisation informatique : 114,67

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : 1803,27

- ASP aides CAE : 1803.27

ANNEXE – ELEMENT 7 – REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES – DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (Article 20 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006)

- Non communiquée car reviendrait à communiquer une information individuelle au caractère confidentiel